Image not found or type unknown

Date sur lettre d'embauche

Par **MAILLARD Adeline**, le **09/02/2017** à **14:18**

Bonjour à tous,

Je souhaite embaucher une personne, petit problème il est sous l'égide d'un PDV (plan de départ volontaire) donc pour quitter son ancien employeur il doit transmettre une lettre d'embauche qui doit être ensuite validée par une commission qui a lieu tous les 15 jours puis il faut compter environ 10-15 jours pour que cela soit effectif.
Mon soucis est : je dois rédiger une lettre d'embauche sur laquelle je dois indiquée la date effective d'embauche mais je ne sais pas quand cette personne sera disponible... Puis je notifier 2 dates sur la lettre d'embauche au plus tôt au plus tard ?
Merci pour l'aide que vous pourrez m'apporter

Par **P.M.**, le **09/02/2017** à **14:25**

Bonjour,
Vous pourriez à mon avis mentionner que vous vous engagez à embaucher cette personne dès qu'elle sera libre de tout engagement de son précédent emploi éventuellement avec une date limite...

Par **MAILLARD Adeline**, le **09/02/2017** à **14:29**

Je vous remercie pour votre réponse, je vais essayer comme cela.
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés